



## CONSEIL DE QUARTIER CAUBRAY COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 31 MARS 2009

---

Assistaient à cette réunion :

Monsieur Hachemi MEZIANE	179, rue des Briandes
Monsieur Jacques Yves FRAIGNAC	66, allée Antoine Watteau
Monsieur André ATLAN	36, allée du Clos Caillot
Madame Marilyn CIVRAY	129, rue Bretonnière
Madame Hélène CHOLLET	67, rue de la Trésorerie
Madame Brigitte POUX	864, rue de l'Anguille
Madame Martine VILLEDIEU	220, rue de la Pointe

Assistait également à cette réunion :

Michel ROQUES – Adjoint au Maire chargé des Travaux et Espaces Verts  
Fabien MONGELLA – Responsable Démocratie Participative et Environnement

-0-

Les points à l'ordre du jour étaient :

### **1 – Sujets apportés ou demandés par le conseil de quartier**

- Point sur le projet du boulevard Victor Hugo et de l'assainissement dans le quartier (AggIO)
- Point sur le diagnostic du quartier
- Restitution des cartes distribuées concernant les MUPI, les supports à vélos et les distributeurs de sachets pour déjections canines
- Point sur la réflexion sur les réunions publiques de quartier

### **2 – Sujets apportés par la ville**

- préparation du circuit vélo pour la visite du quartier du samedi 16 mai 2009
- Etude de la proposition de M.Baillon d'aménagement du carrefour de Gaulle/Bretonnière
- recherche des deux transformateurs à repeindre/à végétaliser en priorité dans le quartier

### **3 – Actualité du quartier**

-0-

Monsieur Hachemi MEZIANE fait une introduction à la réunion.

## **1 – Sujets apportés par le Conseil de Quartier**

### **1.1. - Point sur le projet du boulevard Victor Hugo et de l'assainissement dans le quartier (Agglo) – Intervention de M. Michel ROQUES, Adjoint**

Monsieur ROQUES détaille les différents points composant le projet du boulevard Victor Hugo :

#### **Le cheminement**

- réalisation d'un rond-point au Clos de Brunette,
- réalisation d'un deuxième rond-point rue des Chanterelles,
- réalisation d'un troisième rond-point rue de Coq,
- puis le boulevard prendra la rue de l'Anguille, dans sa zone non urbanisée, jusqu'au rond-point de la Croix-Breton,
- des contre-allées seront réalisées pour la desserte agricole (chemins en calcaire),
- un merlon sera créé le long de la résidence des Vergers d'Yvremont,
- un rond-point sera réalisé rue de la Vallée au niveau du Clos de la Vanoise,
- un autre rond-point sera réalisé au carrefour avec la rue Saint-Martin,
- puis raccordement sur le rond-point rue Paulin Labarre,
- l'emprise de 25 mètres : le boulevard fera 8 mètres de large,
- côté sud du boulevard, réalisation d'une noue,
- côté nord du boulevard : piste cyclable, cheminement piéton, plantation d'arbres dans espaces verts.

#### **Les travaux**

- une enquête publique et une enquête parcellaire vont se dérouler, en mairie, du 4 mai au 12 juin inclus relative au prolongement du boulevard Victor Hugo. Les achats de terrains seront faits par l'Agglo.
- un arrêté de déclaration d'utilité publique pourrait être pris vraisemblablement en décembre 2009,
- un appel d'offres européen sera alors lancé par l'Agglo pour choisir l'entreprise,
- les travaux débuteront vraisemblablement en 2011 s'il n'y a pas de procédure d'expropriation, sinon les travaux ne débuteront qu'à la fin de la procédure d'expropriation,
- les travaux seront exécutés en deux tranches : rues P.Labarre/Plaiesses, puis rues Plaiesses/De Gaulle, ou en une seule fois si les négociations foncières ont abouti,
- les travaux dureront deux ans environ, et devraient être achevés en 2013.

#### **Débouché du boulevard sur la rue du Général de Gaulle**

- au débouché, rue du Général de Gaulle, il n'est pas prévu de rond-point mais une sortie à feux tricolores,
- la piste cyclable longera le boulevard, côté nord et côté est,
- à ce carrefour, la piste cyclable traversera la rue du Général de Gaulle pour rejoindre l'emplacement réservé situé en face.

Interrogation des conseillers : *la décision des feux tricolores, carrefour rue du Général de Gaulle, est-elle définitive ?*

Monsieur ROQUES indique :

- que l'espace, actuellement en emplacement réservé, est insuffisant pour la création d'un rond-point,
- que la solution serait de réaliser une expropriation plus large avec un rond-point décalé, mais cette réalisation dépendrait du Conseil Général car la rue du Général de Gaulle est une voie départementale ; elle n'est pas retenue dans le projet Agglo soumis à D.U.P.,

- que la décision des feux tricolores n'est pas encore arrêtée définitivement ; les décisions prises peuvent encore évoluer sur cette phase terminale du boulevard,

- qu'à l'issue des travaux, le RD.14 serait dévié sur le tracé du boulevard,

**→ il est précisé que le Conseil de Quartier est plus favorable à un rond-point décalé qu'à la création d'un carrefour à feux tricolores.**

### 1.2. – Rue du Bac – Devenir

- projet d'un sens unique sud-nord pendant les travaux sur le pont Leclerc avec une mise en place de mobiliers urbains.

Deux questions sont posées :

- *comment faire pour limiter la vitesse rue de la Fontaine ?*

- *demande d'implantation d'un panneau pour inciter les joggeurs à passer par le parking au lieu de longer la rue de la Fontaine.*

### 1.3. – Rue de la Trésorerie

Le Conseil de Quartier est informé qu'actuellement la commune de Saint Hilaire Saint Mesmin demande que le sens de circulation de la rue de Quincaille soit modifié. Olivet souhaite conserver la piste cyclable bien que la commune de Saint Hilaire estime qu'elle est dangereuse. La Ville d'Olivet propose d'inverser le sens unique et ainsi les véhicules rouleraient à droite de la piste cyclable, et non à gauche comme c'est le cas aujourd'hui.

### 1.4. – Rue de la Pointe (côté ouest A.71)

Il est demandé la création d'une placette de retournement pour permettre aux bennes de l'Agglo d'effectuer un demi-tour et ainsi ne plus obliger les riverains à déposer leurs bacs à déchets au bout de la rue. Pour l'instant, l'Agglo a prévu la création d'une plateforme bétonnée pour stabiliser le point de présentation. La végétalisation pourrait être envisagée. La placette de retournement n'est pas envisagée.

### 1.5. - Point sur le diagnostic du quartier

Les conseillers de quartiers se rencontreront entre eux pour approfondir ce diagnostic ; la première réunion du 17 mars a déjà permis un point de départ :

- il est précisé qu'il n'existe pas, dans le quartier, de lieu de réunion convivial. Par ailleurs, le quartier manque de commerces.

- il s'instaure une grande discussion sur le thème du problème important des transports en commun.

### 1.6 - Restitution des cartes distribuées concernant les MUPI, les supports à vélos et les distributeurs de sachets pour déjections canines

Les conseillers de quartier indiquent qu'ils souhaitent en reparler entre eux lors d'une réunion.

### 1.7- Point sur les réunions publiques de quartier

- Associer la réunion à un évènement (spectacle), pour les rendre plus conviviales,

- réunion thématique.

## **2 – Sujets apportés par la ville**

### **2.1. - Préparation du circuit vélo pour la visite du quartier du samedi 16 mai 2009**

Les étapes suivantes sont proposées :

1. – arrêt angle rue du Général de Gaulle/rue de la Trésorerie, dans la rue de la Trésorerie, pour évoquer le virage dangereux rue du Général de Gaulle,
2. – futur point de sortie du boulevard Victor Hugo,
- 3 – angle rue de Navrin / allée de la Vanoise,
- 4 – angle des rues de l'Anguille et des Chanterelles,
- 5 – rue du Bac, sur la plaine des Bêchets.

Il est proposé que le « pot » soit organisé dans la salle des Martinets plutôt que dans un bar du centre ville.

*Nota* : Il est difficile matériellement d'organiser des « pots » à l'extérieur des bâtiments communaux. Cela mobilise du personnel communal et le principe est de faire connaître et faire travailler les commerces olivetains, cependant cette demande va être prise en compte.

### **2.2. - Etude de la proposition de M.Baillon d'aménagement du carrefour de Gaulle/Bretonnière**

Le Conseil de Quartier s'accorde à dire qu'il y a un réel problème à ce sujet et souhaite que les services municipaux se penchent sur le problème en faisant des propositions.

**→ Le Conseil de Quartier propose de rencontrer Monsieur BAILLON accompagné d'un technicien de la mairie. Madame CIVRAY est volontaire.**

## **3. – Remarques diverses**

- Le Conseil de Quartier évoque le pont situé rue de la Fougère menant au domaine du Donjon. Pour les membres de ce Conseil, ce pont est sous exploité. En effet, les ponts qui enjambent l'autoroute sont rares à Olivet, celui-ci en est un mais il n'est utilisé que comme voie de desserte au Donjon. Le souhait du Conseil de Quartier est de donner une nouvelle dimension à ce pont qui pourrait notamment permettre d'alléger la rue du Général de Gaulle, souvent saturée, aux heures de pointe.

L'aménagement de ce pont et de la rue de la Fougère pourrait permettre aux automobilistes d'avoir un second itinéraire possible pour se rendre à Saint Hilaire Saint Mesmin et, par conséquent, de désengorger la rue du Général de Gaulle.

- Il est indiqué que le virage de la rue du Général de Gaulle se situant après le pont occasionne un danger. Il est proposé d'inviter Monsieur MOLVOT ou un technicien pour évoquer cette question.

## **4 – Ordre du jour de la prochaine réunion de quartier**

- sens unique rue de Quincaille – état d'avancement
- virage rue du Général de Gaulle – solutions de sécurisation

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu  
le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 20 heures 00  
salle Hexagone**

-0-